

jamais on n'eut à lui reprocher la moindre négligence dans la conduite de l'attelage, le moindre oubli dans ses opérations commerciales : il savait mener plusieurs occupations de front.

En 1865, quand il arriva au corps législatif et qu'il y prononça, à peine débarqué de sa lointaine province, un mémorable discours sur la question du Saint-Siège et du pouvoir temporel, Jules Favre demanda à un député du centre : " Qui est-ce donc ce nouveau venu ? — Un marchand drapier d'Orthez. — Morbleu ! comme il vous *aulne* cela ! "

Le petit marchand drapier devait, par la suite, affirmer sa supériorité dans tous les postes où il fut appelé, se révéler un admirable orateur d'affaires et un financier de premier ordre, diriger la défense religieuse en France, prononcer, comme sénateur inamovible, de superbes discours dont l'écho vibre encore.

Les indépendants

Les Evêques de la Bavière ont tenu, le mois dernier, leur conférence annuelle, et terminé leurs travaux par la déclaration collective suivante :

1° L'Eglise enseignante n'admet pas qu'un particulier, si savant qu'il puisse être, puisse individuellement décider de ce qui est vérité catholique ou ce qui est contraire à cette vérité.

2° Tous les bons et vrais catholiques, surtout les membres du clergé, sont tenus à la pleine obéissance intérieure aux décisions de l'Eglise et ils doivent surtout se garder des embûches tendues si souvent au clergé dans les temps actuels.

3° L'Eglise catholique ne rejette pas la science, mais l'erreur ; elle ne condamne nullement la liberté d'examen sain et raisonnable, mais elle condamne la tendance à laisser, sous prétexte de progrès, défigurer ou corriger les vérités éternelles.

4° La vérité enseignée par l'Eglise est générale et divine ; vouloir lui donner un caractère national serait une arrogance insensée.

5° L'épiscopat bavarois déclare de la façon la plus explicite que l'éducation du clergé revient de plein droit à l'Eglise. Il n'appartient pas à la presse de porter un jugement sur cette affaire ecclésiastique.

6° Il n'est défendu à personne d'attirer la vigilance des